



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21983>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-21983**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : REGIE DIEPPOISE DES ACTIVITES PORTUAIRES

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : L'acquisition de caisses de bord alimentaires avec couvercles, palettes et bacs à glace pour le service des pêches

Description : Montant maximum HT de 150 000,00 euro(s) pour la période initiale et identique à chaque période de reconduction. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par application des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires. Les montants inscrits dans le DQE comprennent la totalité de la période initiale. L'achat de caisses de bord alimentaires avec couvercles, de caisses de bord alimentaires avec couvercles labellisés, de palettes alimentaires et de bacs à glace alimentaires pour le service des pêches de la Régie Dieppoise des Activités Portuaires

Identifiant de la procédure : c985678f-38db-410f-9648-62cca443affe

Identifiant interne : 2023-FCS-0023

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 44619500 Caisses-palettes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 19520000 Produits en plastique

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Port de Pêche - quai Gallieni

Ville : dieppe

Code postal : 76200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : L'acquisition de caisses de bord alimentaires avec couvercles, palettes et bacs à glace pour le service des pêches

Description : Montant maximum HT de 150 000,00 euro(s) pour la période initiale et identique à chaque période de reconduction. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par application des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires. Les montants inscrits dans le DQE comprennent la totalité de la période initiale. L'achat de caisses de bord alimentaires avec couvercles, de caisses de bord alimentaires avec couvercles labellisés, de palettes alimentaires et de bacs à glace alimentaires pour le service des pêches de la Régie Dieppoise des Activités Portuaires

Identifiant interne : F-PF-1348590

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 44619500 Caisses-palettes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 19520000 Produits en plastique

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Port de Pêche - quai Gallieni

Ville : dieppe

Code postal : 76200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le dépôt des plis doit impérativement être remis par voie dématérialisée. L'accord-cadre est d'une durée d'un an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum. Clause de réexamen : Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L. 2194-1 1^o et R. 2194-1 du Code de la commande publique. Toute modification des conditions d'exécution acceptée à l'issue de cette procédure de réexamen fait l'objet d'un avenant au présent accord-cadre. Cette procédure s'applique lorsque la teneur des modifications n'est pas prévue initialement dans l'accord-cadre, et ce pendant toute la durée de son exécution. La présente clause n'implique pas un droit acquis au réexamen des conditions d'exécution. Le cas échéant, le titulaire doit notamment produire tous les justificatifs nécessaires à l'instruction de la demande. Le pouvoir adjudicateur peut également procéder à un contrôle des informations données par le titulaire. Si le principe et les conditions de mise en oeuvre du réexamen sont acceptés par les parties, il trouve à s'appliquer quel que soit le montant des modifications qu'il induit. L'initiative de la demande de réexamen appartient aux deux parties, et la procédure de réexamen n'interrupt en aucun cas l'exécution des prestations. La demande doit être transmise par tout moyen matériel ou dématérialisé permettant de déterminer de façon certaine la date de sa réception. A compter de la date de réception de la demande, la partie destinatrice dispose d'un délai de 15 jours pour se prononcer sur les conditions de réexamen. Si aucun accord n'est intervenu dans ce délai, il est convenu que la position du pouvoir adjudicateur est retenue par défaut, cette stipulation ne valant pas renonciation à recours pour le titulaire. La procédure de réexamen ainsi définie peut être initiée dans les cas suivants : - Dans le cas où le montant des prestations exécutées atteint le montant maximum prévu par le marché avant le terme de la période contractuellement déterminée, le contrat pourra alors faire l'objet d'une reconduction anticipée, sans que cette décision ne modifie la durée totale prévue au Ccap. Le pouvoir adjudicateur informe alors le titulaire de la survenance de cette reconduction qui fera alors l'objet d'un avenant au contrat fixant le point de départ et l'échéance de cette période de reconduction, - Lors de l'ajout de nouvelles prestations dans le Bpu. L'acheteur détermine, par ordre de service, des prix nouveaux dans les conditions et limites cumulatives suivantes : prix en lien direct avec l'objet du marché ; prix n'ayant aucune incidence sur le montant maximum commandé par an et présentation d'un devis relatif auxdites prestations fourni par le titulaire et accepté par l'acheteur, - Lorsqu'un indice ou index change de base en cours de contrat, l'acheteur informe par courrier avec accusé de réception le titulaire du nouvel indice ou index à utiliser pour la formule de variation, dans les conditions et limites cumulatives suivantes : Lorsque l'Insee arrête la publication d'un indice stipulé à l'article 7.2 dudit Ccap. Lorsque l'Insee propose ou remplace par un autre indice correspondant avec ou sans coefficient de raccordement

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 600,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SCHOELLER ALLIBERT FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : SCHOELLER ALLIBERT FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur du résultat : 582,132 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24r05pe

Titre : L'acquisition de caisses de bord alimentaires avec couvercles, palettes et bacs à glace pour le service des pêches

Date de conclusion du marché : 20/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : REGIE DIEPPOISE DES ACTIVITES PORTUAIRES

Numéro d'enregistrement : 85020203700022

Adresse postale : 1 quai du Tonkin Cs40213

Ville : Dieppe

Code postal : 76201

Pays : France

Point de contact : DAMAMME Laurent

Adresse électronique : marchespublics@regieportdedieppe.fr

Téléphone : 0232144717

Adresse internet : <https://www.portdedieppe.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 1388631

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0232081270

Télécopieur : 0232081271

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SCHOELLER ALLIBERT FRANCE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 102 Terrasse Boieldieu - Tour W

Ville : Puteaux

Code postal : 92800

Pays : France

Adresse électronique : clientbac@schoellerallibert.com

Téléphone : 01 55 51 17 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dfbf3b17-4fe0-47d1-b865-247ea17edf93 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/02/2024 à 17:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024